

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 59 (1921)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Grognuz-piston  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-216164>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de sa mesure, un trou, le seul bien qui lui soit resté, pour tous meubles un bois de lit verrouillé, une table branlante, un tabouret boîteux, il n'a toutefois pas désespéré de trouver, par un travail qui lui convient, à sortir de la misère. Il a cherché, il a presque réussi. N'ayant pas de maître, il s'est instruit par l'application et une volonté insoupçonnée chez cet homme doux. A ce point qu'on le tient pour un remarquable calligraphe et cryptographe. Il planterait un chou par les feuilles, mais il a une écriture merveilleuse. Reconnaissions donc qu'il a trouvé sa voie. Et sans la police qui le traque à outrance, et plutôt en vain, il suffirait à ses besoins par son art industriel, qui lui tient lieu de métier, métier honnête, quoi qu'en dise...

— Pardon, monsieur le ministre, si je vous coupe. Mais vous dites un tas de mots qu'on a jamais vus... Alooo, si vous voulez nous les expliquer, le latavisme, calligraphie, cristographie, esséteria.

— Eh oui ! certes, ce sont des mots, j'en conviens, inutiles à la campagne et barbares. Ils signifient : atavisme, ressemblance avec les pères et mères, en remontant même à plusieurs générations...

— Ah ! bon. Alooo, nous qu'on s'escrime à piocher du matin au soir, c'est de la tavarise ?

— De l'atavisme, oui, parce que vous bêchez comme ceux qui vous ont donné le jour.

— Et pour l'Hibou ?

— Aussi, hélas !... Le calligraphe est celui qui a une belle écriture. Viaget imite très bien la ronde et la gothique des anciens documents avec leurs enluminures, il interprète le sens caché des cryptogrammes...

— Assez, monsieur le ministre, tout ça c'est bon pour les fous ou les paresseux qui ont du temps à perdre, gensse rude inutiles... Remuer la poussière ! Est-ce pas vous qui dites : laissez les moo enseveli le moo ?...

— Ah ! pas moi. Mais je me range à votre jugement, si vous estimez que nos jours sont trop précieux pour que l'homme les passe sur les vieilleries ; à moins que, dans un but pratique, il n'y trouve des motifs pour diriger ses pensées et ses actions, pour chercher des résultats scientifiques et humanitaires...

Mais, revenons à notre mouton. Au prix d'un labeur acharné qui lui coûte ses nuits et lui brûle les yeux, Viaget reproduit sur des peaux parcheminées à la fumée, les homélies de Saint-François de Sales et l'Initiation de Jésus-Christ, de Thomas à Kempis. Jugeons-le donc avec justice et charité...

— La charité, on y en a que trop fait...

— Et ne nions pas qu'ici le bon ne l'emporte sur le mauvais. Car enfin, un individu quel qu'il soit d'ailleurs, ne peut être le rebut de l'humanité, lorsqu'il n'est ni débauché, ni ivrogne, ni voleur, ni la proie d'un vice affligeant la nature et la morale. Incomplet peut-être, mais non essentiellement vieil...

— Parce qui y manque des ronds...

— Messieurs, ne jugeons pas, afin que nous ne soyons pas jugés.

— Ouè ! mais vous le faites presque mieux que nous autres.

— Non, je désire simplement, selon la charité chrétienne, rendre à chacun son dû.

— Oh bien, c'est vite fait avec l'Hibou. Y restera à notre charge toute sa vie.

— C'est précisément en vue de ce sauvetage que M. le préfet donne cours au noble sentiment que j'ai l'honneur de vous exposer. Que donc une fois pour toutes, la dernière à coup sûr, la commune se montre généreuse. Qu'elle essaye de se vendre de deux cents francs pour permettre à Viaget de se procurer ce dont il a besoin pour exercer son art, pour acheter du parchemin, du papier, des couleurs, des instruments, enfin pour s'entretenir jusqu'à ce qu'il soit à même d'achever un ouvrage qui le remette à flot. D'un déclassé vous ferez un homme, votre conscience sera à l'aise. Et vous y aurez profit et honneur.

— Ouè ! mais deux cents francs à cet individu... où les prendre ?

— N'est-ce pas que votre bourgeoisie est loin d'être à la besace et qu'elle peut prélever cette petite somme sans qu'il y paraîsse ? Ce serait, ce me semble, faire un bon placement et concilier dans un but

pratique le devoir de la communauté avec les exigences sociales...

— Placement à fonds perdus, ça c'est sûr avec ce ton... avec l'Hibou.

— Je me retire, messieurs les municipaux, réfléchissez et concluez s'il se peut, en bons chrétiens, vous souvenant que le bien qu'on fait à son frère, on se le fait à soi-même. Adieu !

M. Braillard sort.

— Eh bien, collègues, qu'ajoutez-vous ? demande le syndic Bovard.

— Que le préfet et le ministre se fichent de nous en nous venant proposer une parcelle affaire, vitupérez aussi Pincemaille. Y faudrait établir un impôt rien qu'à cause de l'Hibou. Ça, jamais ! Ça serait déshonorant pour la commune.

— Moi, hasarde Ruffet, dit Niollu, y me semble qu'on pourrait peut-être voir. Le ministre m'a un peu rentré le cœur.

— C'est tout vu, grogne Piautu.

— Pou quant à moi, rugit Lude, dit Le Doux, je crois qui ne faut plus moyennier avec l'Hibou. Y faut l'espèdier en Amérique. Passé la gouille, ni vu ni connu.

— Bien su, opine le syndic; mais si il était de retour avant le gendarme ?

— Enfin... que décide-t-on ? conclut le syndic.

— Qu'on passe à l'ordre du jour su le préfet et le ministre, hurle Pincemaille.

— Secrétaire, écris qu'on ne décide rien.

— C'est fait.

— A présent, allons voir boire un verre, hein !

Bon. Voilà qu'une heure après on voit revenir notre pompier qui apportait le piston avec sa bête tout en étiume... Mais malheureusement le feu avait déjà consommé la maison. Vous comprenez qu'on est revenu tout capots.

Voilà, mossieu le régent, vous en savez autant que moi; voilà pourquoi ceux de Goumons-le-Jux appellent mon beau-frère *Grognuz-Piston*... C'était pourtant pas sa faute, pas vrai ?

L. M.

## DIAGNOSTIC

**G**ÉN étudiant en médecine d'un pays voisin, qui avait plus fréquenté les estaminets que les cours, n'avait pu obtenir son diplôme malgré un nombre respectable de semestres. Il frisaît la trentaine, en face d'une carrière à jamais brisée. Et son gousset était aussi dépourvu de numéraire que son cerveau de science. C'était la déche dans toute son horreur. Désespéré, ne sachant quel parti prendre, il franchit la frontière et vint en Suisse. « Qui sait, dit-il, je réussirai peut-être mieux là-bas, puisque nul n'est prophète en son pays. »

Il s'établit comme meige sur les bords du Léman. Il compona des tisanes merveilleuses qu'il vendit comme du sucre. « Allez, disait-il à ses clients, elle guérira tous les maux ! » Quelques-uns guérirent. Le plus grand nombre prit le chemin d'un monde meilleur, où il n'y a plus besoin de meiges ni de tisanes. Le crédit du guérisseur en pâtit. Il en pâtit même si bien que notre compagnon jugea prudent d'aller planter ailleurs ses pénates.

Ayant souvent entendu parler des goitreux du Valais, il se dirigea vers cette contrée. C'est bien le diable, pensa-t-il, si avec un spécifique efficace ou non contre le goitre, je ne parviens pas à me tirer d'affaire. Quant aux patients, c'est autre chose.

Arrivé à Martigny, il rencontre un petit vieux à moitié sourd et trainant un goitre énorme.

« Voilà mon affaire », se dit l'empirique.

Puis se dirigeant du côté du vieillard :

— Montrez-moi votre goitre, mon ami ; j'en ai fait disparaître plus de trente et je viens ici dans le dessein de faire de nouvelles expériences sur cette triste affection. Depuis quand l'avez-vous ?

Le vieux tendit l'oreille en laissant entendre une respiration sifflante et gênée.

— Depuis quand avez-vous ce goitre ? reprit le meige en parlant plus fort.

— Depuis vingt ans.

— Comment s'est-il développé ?... A quoi est-ce que cela tient ?

— Ça tient au cou, Mossieu ! répondit le goitreux de sa voix obstruée et caverneuse.

Les autres malades qu'il questionna ne l'éduffirent pas davantage.

« Il n'y a rien à rien à faire ici ! » grommela-t-il. Et il s'en revint sur les bords du Léman, où sa tisane, nouvelle formule, fit merveille.

**Pas toucher.** — Une paysanne est venue à Lausanne avec son fils, un bambin de sept ans. Ce dernier, qui a mangé force pâtisseries, arrosées de deux ou trois verres de sirop, s'est senti soudain indisposé et a dû soulager son estomac surchargé.

Il se promène avec sa mère devant le magasin Bonnard, quand ils rencontrent une de leurs connaissances.

— Hé ! bonjour, madame Sophie, alors, vous êtes venue à Lausanne ?

— Mon té, oui. Y faut bien y venir queirquefois pour les emplettes.

— C'est votre dernier que vous avez là ? Il est bien bichet. Adieu, mon petit. Que dis-tu de bon ? Donne-moi la main...

— Eh ! non, interrompt la mère, en attristant à elle son enfant, ne le touchez pas ; il vient de rejeter.

**Contre la fièvre aphthuse.** — La fièvre aphthuse régne toujours. Chacun veut y trouver un remède. En voici un que nous envoie un de nos lecteurs d'un canton voisin qui fut sérieusement atteint par la terrible maladie.

« Attacher les paysans, détacher les bêtes et abattre les vétérinaires. »

Honnê soit qui mal y pense.